



Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

Lac-Etchemin

**Avis public**  
**Adoption des prévisions budgétaires 2025, du programme triennal**  
**d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 ainsi que du règlement**  
**d'imposition des taxes pour l'exercice financier 2025**

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné, par le soussigné, qu'en vertu de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin tiendra une séance extraordinaire le mardi 10 décembre 2024 à compter de 19 h à la salle de délibérations du conseil de l'Édifice municipal au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, à Lac-Etchemin, pour l'adoption des prévisions budgétaires 2025.

Que conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de ladite séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2025.

Qu'immédiatement après cette première séance extraordinaire, une deuxième séance extraordinaire sera tenue pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Que conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de ladite séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Qu'une dernière séance extraordinaire sera tenue, entre autres, pour l'adoption du règlement d'imposition des taxes pour l'exercice financier 2025.

Fait et donné à Lac-Etchemin, ce 29<sup>e</sup> jour de novembre 2024.

**Le directeur général et greffier-trésorier,**

**Patrick Lachance**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE**

Je soussigné, Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal situé au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, ce 29<sup>e</sup> jour de novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29<sup>e</sup> jour de novembre 2024.

**Le directeur général et greffier-trésorier,**

**Patrick Lachance**